

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Coupés 3 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle (Euro 4 / Euro 5)	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission
dCi 110 FAP eco2	11/2008	DZ0D06 / DZ1G06	K9K 836	1461 / 81/110	Manuelle TL4 à 6 rapports
dCi 130 FAP eco2	11/2008	DZ0J06 / DZ1S06	F9Q 870	1870 / 96/130	Manuelle ND4 à 6 rapports

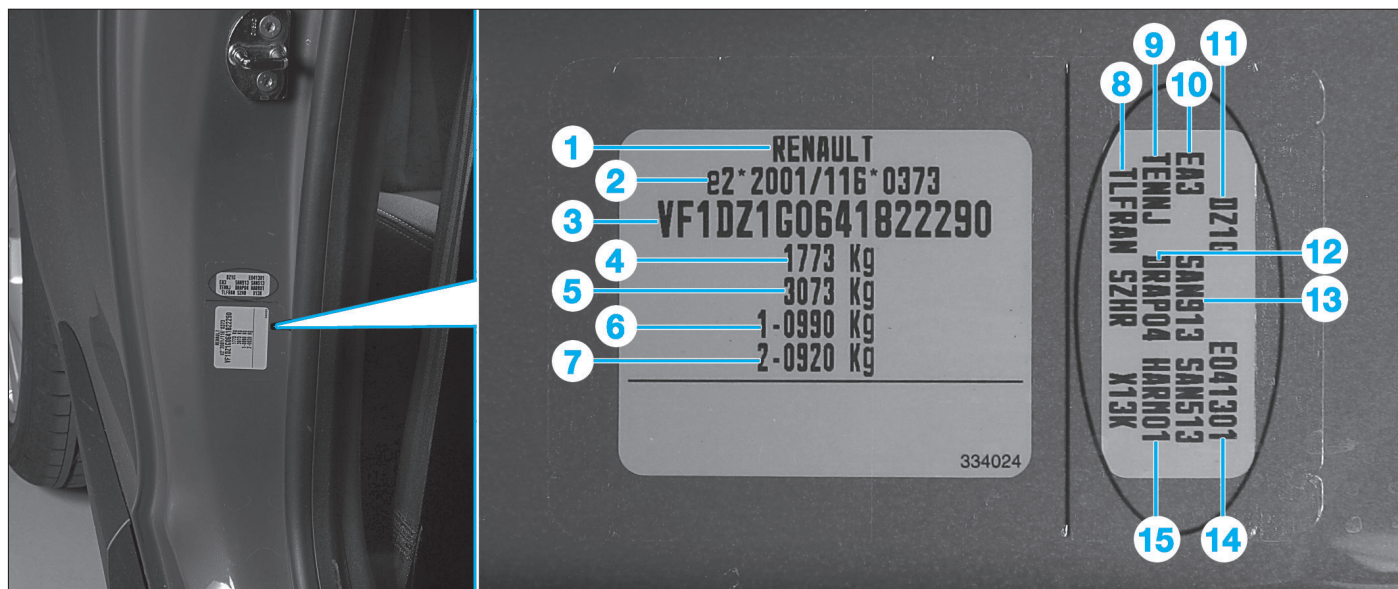
Berline 5 portes

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Code modèle (Euro 4 / Euro 5)	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission
dCi 110 FAP eco2	11/2008	BZ0D06 / BZ1G06	K9K 836	1461 / 81/110	Manuelle TL4 à 6 rapports
dCi 130 FAP eco2	11/2008	BZ0J06 / BZ1S06	F9Q 870	1870 / 96/130	Manuelle ND4 à 6 rapports

PLAQUE CONSTRUCTEUR

La plaque constructeur, sous la forme d'une étiquette autocollante, est fixée à la base du pied arrière (berline et break) ou du pied milieu (coupé) côté passager. Elle indique dans l'ordre :

- 1. Le nom du constructeur.
- 2. Le numéro de réception CEE.
- 3. Le type mines du véhicule et son numéro dans la série du type.
- 4. La Masse Totale Maximale Autorisée du véhicule (MTMA).
- 5. La Masse Totale Roulante, véhicule en charge avec remorque (MTR).
- 6. La Masse Totale Maximale Autorisée sur l'essieu avant.
- 7. La Masse Totale Maximale Autorisée sur l'essieu arrière.
- 8. Les caractéristiques techniques du véhicule.
- 9. La référence peinture.
- 10. Le niveau d'équipement.
- 11. Le type du véhicule (code modèle).
- 12. Le code de la sellerie.
- 13. Le complément de définition de l'équipement.
- 14. Le numéro de fabrication.
- 15. Le code de l'habillage intérieur.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Le numéro d'identification (type mines du véhicule et son numéro dans la série du type), à 17 caractères (norme CEE), est :

- Gravé sur le pied avant du côté passager.
- Inscrit sur la plaque constructeur (repère 3).
- Mentionné sur une plaque située sur le côté gauche de la planche de bord et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.

IMPLANTATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE SUR LE PIED AVANT



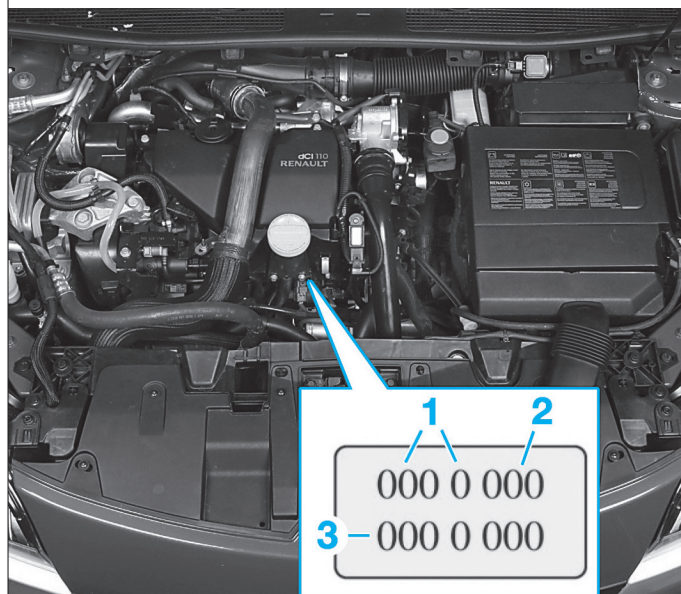
IMPLANTATION DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE DERRIÈRE LE PARE-BRISE



IDENTIFICATION DU MOTEUR

Le marquage du moteur est visible sur l'avant du bloc-cylindres, côté boîte de vitesses.

IDENTIFICATION DU MOTEUR

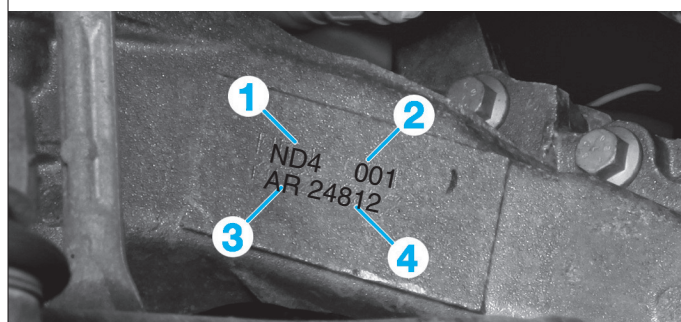


1. Type du moteur.
2. Indice du moteur.
3. Numéro du moteur.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

L'identification de la boîte de vitesses est gravée sur le carter de pignonnerie.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES



1. Type de boîte de vitesses.
 2. Indice de boîte de vitesses.
 3. Usine de fabrication.
 4. Numéro de fabrication.
- (Photo prise sur une boîte ND4).

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (M)

Type carrosserie	Coupé	Berline
Longueur/Empattement	4,299/2,640	4,292/2,641
Voies avant/arrière	1,546/1,547	
Largeur sans rétroviseur	1,785	1,808
Porte à faux avant/arrière	0,862/0,797	0,862/0,792
Hauteur	1,423	1,471

MASSES (KG)

Type carrosserie	Coupé		Berline	
	Moteur	K9K 836	F9Q 870	K9K 836
A vide en ordre de marche	1215	1320	1215	1320
Total en charge	3073	3123	3079	3129
Total maxi roulant autorisé	1773	1823	1779	1829
Maxi admissible sur l'avant	990			
Maxi admissible sur l'arrière	920			
A vide en ordre de marche sur l'avant	755	865	760	865
A vide en ordre de marche sur l'arrière	450	455		
Maxi d'une remorque freiné	1300			
Maxi d'une remorque non freiné	640	695	645	695

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Type carrosserie	Coupé		Berline	
	Moteur	K9K 836	F9Q 870	K9K 836
Type de boîte	TL4022	ND4001	TL4022	ND4001
Vitesse maxi (km/h)	190	210	190	205
1000 m départ arrêté (s)	31,9	30,5	31,9	30,5
0 - 100 km/h (s)	10,5	9,5	10,5	9,5
Consommation : (l/100 km) / Émission CO ₂ (g/km)	120	135	120	135
- Cycle urbain	5,8	6,2	5,8	6,2
- Cycle extra-urbain	3,9	4,5	3,9	4,5
- Cycle mixte	4,6	5,1	4,6	5,1

JANTES ET PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée sur le chant de la porte gauche.

En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Pression de gonflage (bar)


Jantes	Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue de secours
		Avant	Arrière	Avant	Arrière	
6,5 J 15	195/65 R15 91H	2,3	2,0	2,4	2,2	2,3
6,5 J 16	205/55 R16 91H	2,3	2,0	2,4	2,2	2,3
6,5 J 17	205/50 R17 89H	2,3	2,0	2,6	2,3	2,3

Couple de serrage d'une roue : 13 daN.m.

ETIQUETTE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES



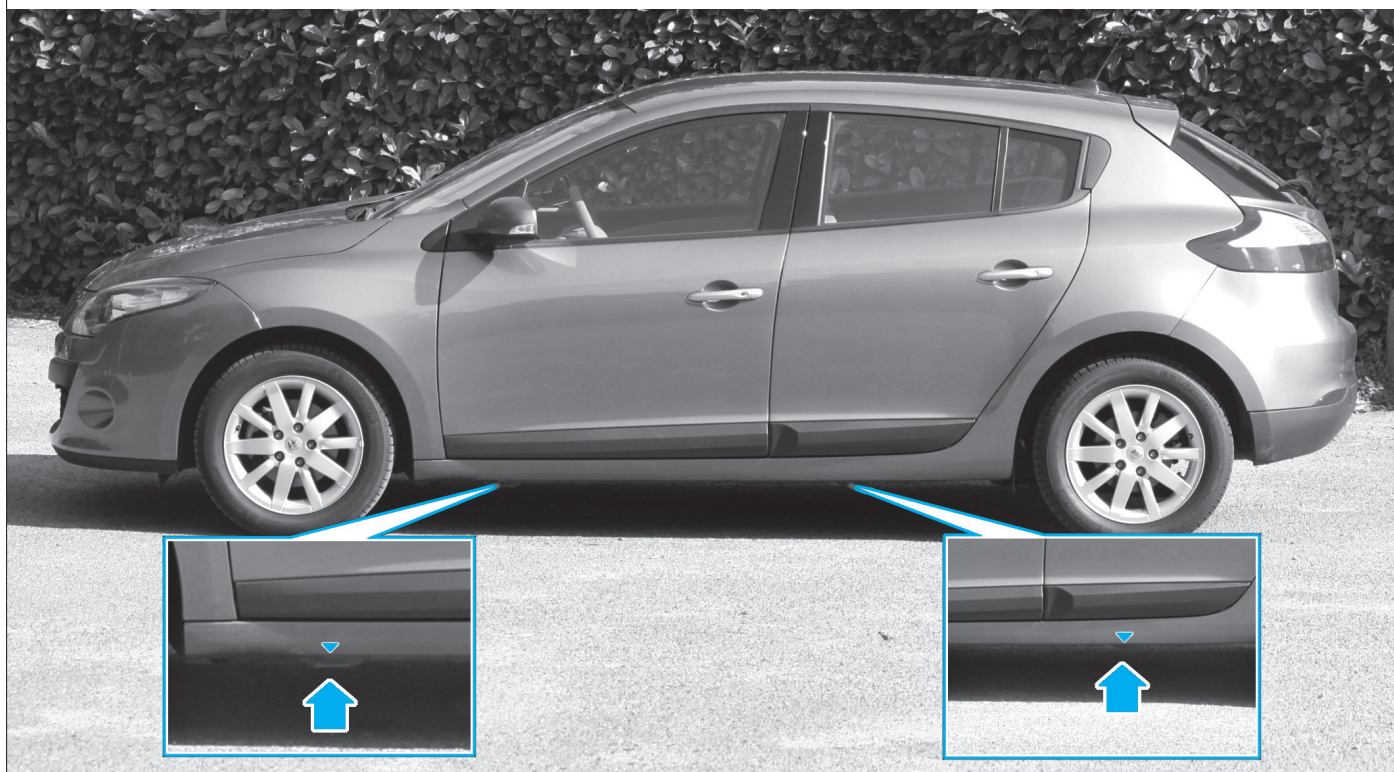
LEVAGE

 Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE



AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

 Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

AVEC UN PONT ÉLEVATEUR À DEUX COLONNES

 S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

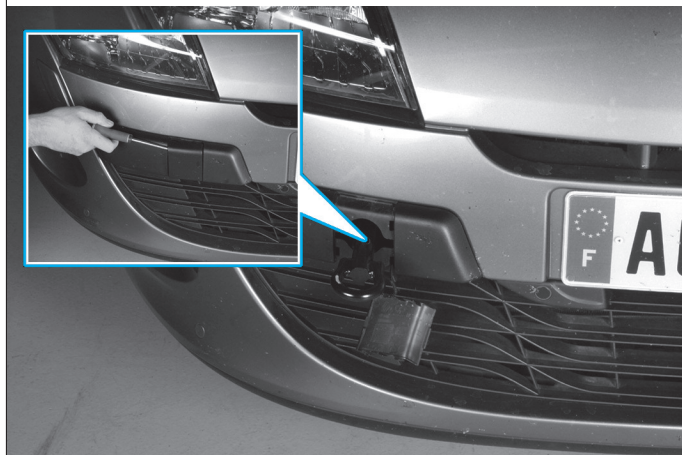
Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

REMORQUAGE

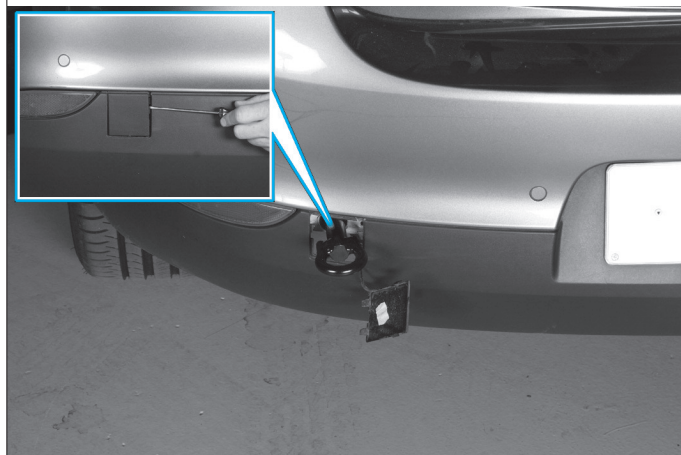
ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT




IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE



CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.

 Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

PROGRAMME D'ENTRETIEN


Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule, celui-ci faisant foi.

L'échéance des révisions est signalée, à chaque mise du contact, par l'indicateur de maintenance sur l'afficheur multiple au combiné d'instruments et il peut être consulté à tout moment en faisant défiler les menus de cet afficheur.

La fréquence de l'entretien normal est programmée :

- Tous les 30 000 km ou 2 ans.

Toutefois, il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions sévères, il est recommandé de rapprocher les fréquences d'entretien tous les 15 000 km ou 1 an.

 Sous le terme d'utilisation sévère, on entend : parcours essentiellement urbains (taxi, porte à porte...), petits parcours répétés (moteur froid), atmosphère très poussiéreuse, pays très froid, pays très chaud, qualité de carburant utilisé douteuse, etc...

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

La réinitialisation de l'indicateur de maintenance doit être effectuée après chaque entretien selon le programme demandé.

Si vous décidez de faire des vidanges plus rapprochées, ne réinitialisez pas cette donnée à chaque changement d'huile, ceci pour éviter tout dépassement de périodicité de remplacement des autres pièces prévue dans le programme d'entretien.

- Mettre le contact.
- Sélectionner l'information "Autonomie de révision" sur l'afficheur multiple, en appuyant sur l'extrémité de la manette d'essuie-glace.
- Appuyer environ 10 secondes (sans interruption) sur l'une des touches de la manette d'essuie-glace jusqu'à l'affichage fixe de l'autonomie de révision.

PLAN D'ENTRETIEN

Suivant véhicule, l'autonomie de révision s'adapte au style de conduite (roulage fréquent à des vitesses faibles, porte à porte, roulage prolongé au ralenti, traction d'une remorque...). La distance restante à parcourir jusqu'à la prochaine révision peut donc dans certains cas diminuer plus vite que la distance réellement parcourue sur l'afficheur multifonction :

- Autonomie inférieure à 1 500 km ou un mois : le message "prévoir révision" s'affiche accompagné du terme le plus proche (distance ou temps).
- Autonomie égale à 0 km ou date de révision atteinte : le message "faire révision" s'affiche accompagné du témoin "clé".

1.5 dCi et 1,9 dCi

Vidange de l'huile moteur	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Purge du filtre à carburant	Tous les ans	
Remplacement :		
- Filtre à huile moteur	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
- Filtre à air	Tous les 60 000 km ou 4 ans	Tous les 30 000 km ou 2 ans
- Filtre à carburant	Tous les 60 000 km	Tous les 30 000 km
- Filtre à habitacle	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
- Liquide de refroidissement	Tous les 120 000 km ou 4 ans	
- Liquide de frein	Tous les 160 000 km ou 6 ans	
- Courroie d'accessoires et galets (*)	Tous les 160 000 km ou 6 ans	
- Courroie de distribution et galets (*)	Tous les 160 000 km ou 6 ans	
Niveaux :		
- Liquide de lave-glace		
- Liquide de refroidissement		
- Liquide de freins / Embrayage	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Contrôles :		
- Ligne d'échappement		
- Eclairage intérieur et extérieur		
- Etanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses, refroidissement, frein, embrayage)		
- Etat et pression des pneumatiques		
- Etat des balais d'essuie-vitre, des soufflets (transmission, rotule, crémaillère de direction)		
- Usure des plaquettes de freins		
- Rétroviseurs et pare-brise		
- Etanchéité des amortisseurs		
- Jeux moyeux, biellettes, rotules, silentblocs et articulations		
- Système de climatisation (nettoyage et contrôle)		
- Batterie		
Lecture des mémoires autodiagnostic	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an
Réinitialisation de l'indicateur de maintenance	Tous les 30 000 km ou 2 ans	Tous les 15 000 km ou 1 an

BOUTON DE REMISE À ZÉRO DU COMPTEUR JOURNALIER

